



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du jeudi 9 avril 2015

DÉLIBÉRATION

N° 58 - 09.04.2015

En exercice ...26
Présents.....21
Votants.....26
Abstention0

BUDGET
23. BUDGET PRINCIPAL

Affectation du résultat 2014

L'AN DEUX MILLE QUINZE,
Le 9 avril,

Le Conseil Communautaire, dûment convoqué le 2 avril 2015, s'est réuni en séance ordinaire à la Communauté de Communes de l'Ile de Ré, salle Communautaire, sous la présidence de Monsieur Lionel QUILLET.

Délégués titulaires présents :

Ars en Ré : M. Jean-Louis OLIVIER, Mme Ghislaine DOEUFF,
Le Bois-Plage : M. Jean-Pierre GAILLARD, Mme Marlyse PALITO, M. Gérard MARIEAU,
La Couarde sur Mer : M. Patrick RAYTON,
La Flotte : M. Léon GENDRE, M. Jean-Paul HERAUDEAU,
Loix : M. Lionel QUILLET,
Les Portes en Ré : M. Michel AUCLAIR,
Rivedoux Plage : M. Patrice RAFFARIN, Mme Marie-Noëlle BINET, M. Didier BOUYER,
St. Clément des Baleines : M. Gilles DUVAL, M. Jean-Jacques BLANC,
Ste Marie de Ré : Mme Gisèle VERGNON, Mme Isabelle RONTE, M. Francis VILLEDIEU,
St. Martin de Ré : M. Patrice DECHELETTE, Mme ZELY-TORDJMANN, M. Henry-Paul JAFFARD.

Délégués titulaires absents et excusés :

Mme Béatrice TURBÉ (donne pouvoir à M. Patrick RAYTON), Mme Isabelle Masion-TIVENIN (donne pouvoir à M. Léon GENDRE), M. Frédéric GUERLAIN (donne pouvoir à M. Lionel QUILLET), M. Michel OGER (donne pouvoir à M. Michel AUCLAIR), M. Yann MAÎTRE (donne pouvoir à Mme Gisèle VERGNON).

Secrétaire de séance : Mme Ghislaine DOEUFF.

* * * * *

AR PREFECTURE

017-241700459-20150409-D201558-DE
Regu le 15/04/2015



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du jeudi 9 avril 2015

DÉLIBÉRATION

N° 58 - 09.04.2015

En exercice ...26
Présents.....21
Votants.....26
Abstention0

BUDGET
23. BUDGET PRINCIPAL

Affectation du résultat 2014

Le compte administratif 2014 du budget principal vient d'être proposé comme suit :

	Réalisé 2014	Reste à réaliser	Total
Dépenses de fonctionnement	21 279 454.91	0.00	21 279 454.91
Recettes de fonctionnement	21 689 214.70	0.00	21 689 214.70
Résultat antérieur	+ 3 006 698.17		+ 3 006 698.17
Résultat de la section de fonctionnement	+ 3 416 457.96		+ 3 416 457.96
Dépenses d'investissement	10 968 783.58	8 334 158.15	19 302 941.73
Recettes d'investissement	10 264 377.26	14 635 526.00	24 899 903.26
Résultat antérieur	-4 932 501.40		-4 932 501.40
Résultat de la section d'investissement	-5 636 907.72	+ 6 301 367.85	+ 664 460.13
Résultat de clôture	-2 220 449.76	+ 6 301 367.85	+ 4 080 918.09

AR PREFECTURE

017-241700459-20150409-D201558-DE
Regu le 15/04/2015



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du jeudi 9 avril 2015

DÉLIBÉRATION

N° 58 - 09.04.2015

En exercice ...26
Présents.....21
Votants.....26
Abstention0

BUDGET
23. BUDGET PRINCIPAL

Affectation du résultat 2014

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité :

- d'affecter le résultat 2014 du budget principal, en 2015, comme suit :
 - en inscrivant le déficit d'investissement pour la somme de 5 636 907.72 € au compte 001 de la section d'investissement,
 - en affectant la somme de 0.00 € à la section d'investissement (compte 1068),
 - en inscrivant l'excédent de fonctionnement, soit 3 416 457.96 € au compte 002 de la section de fonctionnement.



**TELETRANSMIS AU CONTROLE
DE LEGALITE**

Sous le N° 017 - 241700459 -- 2015 0409-
D 201558 ----- -DE

Accusé de Réception Préfecture
Reçu le : 15/04/2015

Affichée le : 16 avril 2015
Le Président

Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,

Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.

AIR PRÉFECTURE

017-241700459-20150409-D201558-DE
Reçu le 15/04/2015